

COMMISSION ARBITRAGE



Introduction

Tout d'abord, je tiens à remercier toutes les personnes qui, par leurs petits messages, par mails, par téléphone ou SMS m'ont soutenu lors de mon passage à l'hôpital. Je suis actuellement en centre de rééducation. Ça va mieux mais il faut que je sois patient encore quelques semaines avant de vous retrouver sur les différentes manifestations organisées en Normandie. Un grand merci à tous pour vos encouragements.

La Commission Régionale d'Arbitrage

En 2021, la commission régionale d'arbitrage était composée de sept membres :

- Patrice DELATRE (*Rouen Triathlon*), Président, formation, gestion du calendrier
- Robert SROKA (*ESMGO*) Vice-Président, formation
- Corentin DELATRE (*HAC Triathlon*), formation et suivi des jeunes arbitres
- Éric DAGOUBERT (*ESMGO*) communication et gestion du site internet de l'arbitrage
- Christophe BRETON (*Triathlon Pays du Neubourg*) responsable matériel
- Michel VALETTE (*Evreux AC Triathlon*)
- Michal FABEL (*Les Piranhas*)

La CRA n'a pu se réunir qu'une seule fois en septembre pour travailler sur l'organisation générale de l'arbitrage en Normandie. Ensuite, le président de la CRA a toujours établi des relations en visioconférence avec la nouvelle CNA et ainsi a pu représenter la Normandie.

Arbitrage en 2021

Malheureusement, avec les mesures sanitaires liées à la Covid-19, l'année 2021 aura été encore une fois, pour le corps arbitral, une année difficile à gérer par la CRA. Les 48 arbitres formés en 2020 (pour 2021) en visioconférence n'ont pas pu honorer leur engagement faute d'épreuves (annulées ou reportées). Certaines et certains, vu les circonstances, ont renoncé à poursuivre leur engagement pour 2020 (démotivation, travail, études, raisons familiales). Huit ont ainsi arrêtés.

Toutefois, 21 manifestations ont pu être organisées en respectant les mesures sanitaires exigées.

Formation des AA 2021

Les formations des AA, proposées par la CNA, se sont effectuées en e-learning et ont été proposées, suivies et corrigées par les trois formateurs normands. Ces formations en visioconférence ont apporté en point positif : éviter les déplacements ; mais en négatif : la non-possibilité de se rencontrer, de discuter ouvertement. On a pu constater un petit renouvellement du corps arbitral en personnes : 14 nouveaux dont 3 jeunes et 7 femmes ainsi que la présence de 2 nouveaux clubs présentant des arbitres.

C'est une volonté de la part de la CRA de permettre à tous de pouvoir être en missions sur le terrain, au moins deux fois par an. Une priorité est aussi donnée aux arbitres féminines et aux jeunes.

Formation des AP 2021

Huit arbitres étaient concernés par cette formation qui a été dispensée par la CNA FFTri. Cette formation s'est organisée en visioconférence en deux étapes.

Les pénalités arbitrales

Comme en 2020, l'année 2021 aura été une année sans aucune pénalité.

Rappel :

<i>Nombre de licenciés adultes</i>	<i>Arbitres nécessaires</i>	<i>Nombre d'arbitrages</i>
<i>Jusqu'à 20</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Entre 21 et 50</i>	<i>1</i>	<i>2</i>
<i>Entre 51 et 80</i>	<i>2</i>	<i>4</i>
<i>Entre 81 et 110</i>	<i>3</i>	<i>6</i>
<i>Au-delà de 111</i>	<i>4</i>	<i>8</i>

Les malus seront calculés en fin d'année sur le nombre d'arbitres et le nombre total d'arbitrages effectués par le club.

Précision sur l'utilisation de ces pénalités : le CD a décidé de prendre en charge les indemnités d'arbitrages des jeunes arbitres sur l'ensemble des manifestations.

En revanche, en 2022, au regard des effectifs adultes, les clubs suivants seront pénalisés :

- *Alençon Triathlon*
- *Caen Triathlon*
- *Granville Triathlon*
- *Pont Audemer Triathlon*
- *TC VAL*
- *Team Val Eure Triathlon*
- *Vélo Club Canton les Pieux*

En 2022, il y a 40 clubs dont 7 pénalisés.

En 2018, il y avait 40 clubs dont 9 pénalisés.

En 2017, il y avait 37 clubs dont 9 pénalisés.

Prévisions pour 2022

- 8 arbitres principaux
- 54 arbitres
- 7 jeunes arbitres

- 18 arbitres féminines
- 40 manifestations / journées qui nécessiteront la présence d'arbitres normands
- 44 clubs affiliés à la ligue de Normandie de triathlon
- 25 clubs proposant des arbitres

La CRA, qui est actuellement en charge d'organiser le calendrier d'arbitrage, espère qu'il n'y aura pas trop d'annulations ou de reports d'épreuves... Ce qui entraîne sans cesse une modification du calendrier des arbitres et l'organisation des équipes. 40 épreuves arbitrées sont prévues pour 2022 (*voir calendrier sur le site*).

Nouvelles épreuves :

- ✓ *Le Bayman* au Mont-Saint-Michel, les 1^{er} et 2 octobre
- ✓ *Le Championnat de France des pompiers* à Pont l'Évêque, le 18 septembre
- ✓ *La Pieusaise*, le 17 avril
- ✓ ...

Les arbitres sont présents les 17, 18 et 19 juin en nombre au *Triathlon de Deauville*. Ils arbitreront également le challenge normand de Bike & Run à Saint- Lô, Criel-sur-Mer, Val de Reuil et au Havre.

Nouvelles règles / Nouvelle réglementation pour 2022

Principales évolutions 2022

Les règles dites techniques et de sécurité ont été extraites de la réglementation et composent désormais un livret indépendant : les RTS (Règles Techniques et de Sécurité).

Modifications :

- Point 1.5 : Précisions concernant le certificat médical et la prise de licence pour les mineurs
- Point 1.10 : Précisions concernant le contrat d'assurance fédéral et ajout de la liste des exclusions dans le cadre de la pratique des Raids
- Point 4.3 : La sanction de l'arbitre doit être prioritairement communiquée à l'athlète au moment de la constatation
- Point 5.5 : En cas d'absence de dossard, l'athlète peut justifier de son numéro de dossard auprès de l'arbitre (tatouage/marquage, bracelet etc...)
- Point 6.3 : L'athlète est identifié par son numéro de dossard. Ce numéro est reporté sur un bracelet indéchirable ou sur son avant bras gauche ou toute autre partie visible du corps en cas d'impossibilité
- Point 6.4 : Les concurrents doivent porter le bonnet de bain fourni par l'organisateur s'il en met à disposition sinon bonnet de bain personnel.
- Point 6.5.4 : Par exception, un concurrent peut pénétrer dans la zone d'aspiration uniquement pour effectuer un dépassement. Dans cette situation, le concurrent dispose de 25 secondes au maximum pour effectuer sa manœuvre de dépassement.
- Point 6.5.4 : Les roues pleines (lenticulaire, paraculaire, etc..) sont interdites.
- Point 7.2.1 : Dans la zone de passage de relais, a minima un contact physique entre relayeurs doit être exécuté

Il est toujours possible de demander une modification de la réglementation pour votre épreuve. Cette dérogation doit se faire par écrit auprès de la ligue, un mois avant la date de l'organisation afin de l'étudier et de donner une réponse.

9. Demande de dérogation à la Réglementation Sportive

Le traitement des demandes de dérogations est confié aux Ligues Régionales (hors épreuves sélectives, championnat départemental, championnat national). Les demandes de dérogations peuvent porter sur l'ensemble des règles qui sont surlignées.

Chaque demande de dérogation devra être motivée. A défaut, elle ne sera pas étudiée.

Les dérogations accordées par les ligues seront transmises à la F.F. TRI. pour information.

COMMENT DÉPOSER LA DEMANDE ?	QUAND ?	QUI STATUE ?	QUEL RECOURS POSSIBLE ?
1 - Soit par lettre recommandée avec AR adressée au Président de la Ligue Régionale 2 - Soit par saisine électronique mise en place par la ligue le cas échéant	60 jours au plus tard avant l'épreuve concernée	La Ligue Régionale, au plus tard 35 jours avant l'épreuve concernée.	Commission Nationale de la Réglementation Sportive 30 jours avant l'épreuve. Saisine électronique ou lettre recommandée avec AR

Annexe 2 : Distances et accessibilité

DISTANCES JEUNES					
Catégorie		JEUNES 6-9	JEUNES 8-11	JEUNES 10-13	JEUNES 12-19
TRIATHLON & CROSS TRIATHLON	Natation	50 m	100 m	200 m	300 m
	Cyclisme	1 000 m	2 000 m	4 000 m	6 000 m
	Course à pied	500 m	1 000 m	1 500 m	2 000 m
DUATHLON & CROSS DUATHLON	Course à pied	250 m	500 m	750 m	1 000 m
	Cyclisme	1 000 m	2 000 m	5 000 m	6 000 m
	Course à pied	250 m	500 m	750 m	1 000 m
AQUATHLON	Natation	50 m	100 m	200 m	300 m
	Course à pied	500 m	1 000 m	1 500 m	2 000 m
BIKE & RUN	Durée*	< 12'	de 12' à 18'	de 18' à 24'	de 24' à 30'
SWIM BIKE	Natation	50 m	100 m	200 m	300 m
	Vélo	1 000 m	2 000 m	5 000 m	6 000 m
TRIATHLON & DUATHLON DES NEIGES	Durée*	< 12'	de 12' à 18'	de 18' à 24'	de 24' à 30'
RAID	Durée mini (pour le dernier)**	< 2h	de 2h à 3h	de 3h à 4h	de 4h à 5h
CYCLATHLON / VETATHLON	Cyclisme	1 000 m	2 000 m	5 000 m	6 000 m
	Course à pied	500 m	1000 m	1 500 m	2 000 m

* Temps de course supposé du vainqueur

** Les valeurs exprimées sont des durées totales de course incluant les périodes de repos, d'ateliers techniques, de neutralisation,....

DISTANCES OFFICIELLES								
DISTANCES		XXS	XS	S	M	L	XL	XXL
TRIATHLON	Natation	250 m	400 m	750 m	1,5 km	3 km	4 km	3,8 km
	Cyclisme	7,5 km	10 km	20 km	40 km	80 km	120 km	180 km
	Course à pied	1,75 km	2,5 km	5 km	10 km	20 km	30 km	42,195 km
CROSS TRIATHLON	Natation	250 m	250 m	500 m	1 km	2 km	3 km	
	Cyclisme	4 km	5,5 km	11 km	22 km	44 km	66 km	
	Course à pied	1,5 km	2 km	4 km	8 km	16 km	24 km	
DUATHLON	Course à pied	1,5 km	2,5 km	5 km	10 km	20 km	20 km	
	Cyclisme	6 km	10 km	20 km	40 km	80 km	120 km	
	Course à pied	1 km	1,25 km	2,5 km	5 km	10 km	20 km	
CROSS DUATHLON	Course à pied	1,5 km	2 km	4 km	8 km	16 km	24 km	
	Cyclisme	4 km	5,5 km	11 km	22 km	44 km	66 km	
	Course à pied	800 m	1 km	2 km	4 km	8 km	12 km	
AQUATHLON	Natation	250 m	0,5 km	1 km	2 km	3 km	4 km	
	Course à pied	1,5 km	2,5 km	5 km	10 km	15 km	20 km	
SWIMBIKE	Natation	250 m	0,5 km	1 km	2 km	3 km	4 km	
	Cyclisme	7,5 km	10 km	20 km	40 km	80 km	120 km	
BIKE & RUN	Durée mini*		> à 0h30	> à 0h45	> à 1h15	> à 2h		
	Durée maxi*	< à 0h30	< à 0h45	< à 1h15	< à 2h			
TRIATHLON DES NEIGES	Course à pied		2 km	4 km	8 km			
	Cyclisme		3,5 km	7 km	14 km			
	Ski de fond		3 km	6 km	12 km			
DUATHLON DES NEIGES	Course à pied		2 km	4 km	8 km			
	Ski de fond		3 km	6 km	12 km			
	Course à pied		2 km	4 km	8 km			
RAID	Durée mini**		> à 3h	> 5h	> 7h	> 12 h	> 24h	> 36h
	Durée maxi**	< à 3h	< 5h	< 7h	< 12h	< 24 h	< 36 h	
SWIM RUN	Distance mini		> à 3 km	> 5 km	> 12,5 km	> 20 km	> 35 km	> 55 km
	Distance maxi	< à 3 km	< 5 km	< 12,5 km	< 20 km	< 35 km	< 55 km	
CYCLATHLON / VETATHLON	Vélo	6 km	10 km	20 km	40 km	80 km	120 km	
	Course à pied	2,5 km	4 km	7.5 km	15 km	30 km	40 km	

* : pour le premier - ** : pour le dernier

RAID : Les valeurs de course exprimées sont des durées totales de course incluant les périodes de repos, d'ateliers techniques, de neutralisation,...

ACCESSIBILITÉ AUX ÉPREUVES PAR CATÉGORIE D'ÂGES													
SAISON SPORTIVE 2022													
CATÉGORIES	ÂGE ATTEINT AU COURS DE LA SAISON	ANNÉES	J 6-9	J 8-11	J 10-13	J 12-19	XXS	XS	S	M	L	XL	XXL
MINI-POUSSIN	6-7	2015 & 2016											
POUSSIN	8-9	2013 & 2014											
PUPILLE	10-11	2011 & 2012											
BENJAMIN	12-13	2009 & 2010					(*)	(*)					
MINIME	14-15	2007 & 2008											
CADET	16-17	2005 & 2006											
JUNIOR	18-19	2003 & 2004											
SENIOR	20-24	1998 à 2002											
	25-29	1993 à 1997											
	30-34	1988 à 1992											
	35-39	1983 à 1987											
MASTER	40-44	1978 à 1982											
	45-49	1973 à 1977											
	50-54	1968 à 1972											
	55-59	1963 à 1967											
	60-64	1958 à 1962											
	65-69	1953 à 1957											
	70-74	1948 à 1952											
	75-79	1943 à 1947											
	80-84	1938 à 1942											
	85-89	1933 à 1937											
90-94	1928 à 1932												
95-99	1923 à 1927												
LEGENDE			= accès interdit										
			= accès autorisé uniquement pour les épreuves relais de Type B										
			= accès autorisé										
		(*)	Départ décalé de 5 minutes pour les benjamins. Les minimes peuvent intégrer cette vague spécifique.										
NOTA:	Dans la même journée, un jeune peut participer à plusieurs épreuves (ou manches) à condition que les distances cumulées soient inférieures à la distance de course maximum autorisée à la catégorie d'âges concernée.												

Matériel

Suite aux demandes de la CRA, le CD a décidé de poursuivre son soutien financier pour équiper chaque arbitre. La ligue met à disposition des organisateurs du matériel nécessaire pour l'arbitrage.

Au nom de la CRA, j'ai l'honneur de vous présenter rapidement un bilan de l'arbitrage normand de 2021 et des perspectives 2022. Je vous remercie de votre attention et reste disponibles pour tous renseignements complémentaires.



Patrice DELATRE Président de la CRA

1 rue Masson - 76350 OISSEL
Tél. : 02 35 64 17 32 • 06 89 51 30 08
www.intri.fr

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

